



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

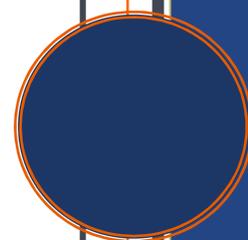
*Liberté
Égalité
Fraternité*

GUIDE D'INSCRIPTION DES CANDIDATS INDIVIDUELS AUX ÉPREUVES ANTICIPÉES DE PREMIÈRE

SESSION 2025

Cinq fiches pratiques

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS [DEC 3]



SOMMAIRE

✦ FICHE REPÈRE N°1 – VOS CONTACTS À LA DEC.....	3
✦ FICHE REPÈRE N°2 – CALENDRIER	4
✦ FICHE REPÈRE N°3 – GENERALITES	5
✦ FICHE REPÈRE N°4 – INSCRIPTION	7
✦ FICHE REPÈRE N°5 – CALENDRIER PREVISIONNEL.....	10

Cindy PEYRIC

Cheffe de bureau du baccalauréat

cindy.peyric1@ac-montpellier.fr

04 67 91 48 30

Coralie GOUT

Référente des épreuves anticipées

Gestion des établissements de la zone Asie Pacifique

coralie.gout@ac-montpellier.fr

Gestion des établissements du Gard, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales

04 67 91 48 45

Véronique CROS

Gestionnaire des épreuves anticipées

veronique.cros@ac-montpellier.fr

Gestion des établissements de l'Aude et de l'Hérault

04 67 91 48 76

Bureau des Epreuves anticipées

ce.decea@ac-montpellier.fr

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DATES

OPÉRATIONS	OPÉRATEUR	DATE
Inscriptions sur CYCLADES	CANDIDAT	Du 04 novembre 2024 à 09h au 22 novembre 2024 à 18h
Retour des confirmations signées (PDF/FileSender)	CANDIDAT	Le 30 novembre 2024 à 12h
Prise en compte des changements d'établissement au sein de l'académie (sauf cas particuliers)	DEC	Au plus tard le 1^{er} avril 2025
Transfert d'académie (date nationale)	DEC	Au plus tard le 1^{er} avril 2025
Prise en compte des changements de statut	DEC	Au plus tard le 2 mai 2025

Les convocations sont publiées sur CYCLADES 15 jours minimum avant chaque épreuve.

INTRODUCTION

Les candidats sont dits « individuels » lorsque :

- ✦ Ils ne suivent les cours d'aucun établissement
- ✦ Ils sont inscrits dans un établissement privé n'ayant pas signé de contrat avec l'État, un établissement français à l'étranger ne bénéficiant pas d'une homologation pour le cycle terminal du lycée général et technologique ou au centre national d'enseignement à distance en scolarité libre.

Les candidats individuels ne sont pas soumis au contrôle continu. Ils devront se présenter à des épreuves ponctuelles au titre des enseignements obligatoires représentant 40% des coefficients (extrait de la [note de service du 28/07/2021](#)).

LES MODALITES DES EPREUVES DE FRANÇAIS

Vous trouverez les modalités d'évaluation des épreuves anticipées obligatoires de français sur la page suivante <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>

Ainsi que les modifications apportées par le BO du 26 septembre 2023 à partir de la session 2024, pour l'évaluation des épreuves anticipées de Français.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>

- ✦ Vous recevrez courant du mois de mai 2025 un exemple de trame de descriptif. Quelle que soit la forme du document choisie, le descriptif doit obligatoirement et clairement faire apparaître vos nom et prénom.

LES MODALITES D'EVALUATION DU CONTROLE CONTINU

Vous trouverez les modalités d'évaluation des épreuves communes à compter de la session 2022 sur la page suivante <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>

Vous trouverez les modalités d'évaluation des épreuves ponctuelles des enseignements optionnels à compter de la session 2022 sur la page suivante

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo41/MENE2121399N.htm>

LES AMENAGEMENTS D'EPREUVES :

La procédure, ainsi que les dossiers à télécharger selon votre situation sont disponibles sur le site de l'[académie de Montpellier](#). Le dossier devra être envoyé au plus tard le jour de la clôture de l'inscription, soit le 22 novembre 2024 (cachet de la poste faisant foi).

LES MODALITES DE PASSATION

Le candidat individuel formule son choix entre ces deux modalités d'organisation au moment de son inscription à l'examen en classe de première. Ce choix est définitif une fois que l'inscription à l'examen est close, sauf en cas de situation exceptionnelle, et sous réserve de l'autorisation du recteur d'académie. Lorsque le candidat choisit d'être successivement évalué en fin de classe de première et en fin de classe de terminale, il ne peut modifier la répartition des évaluations prévues par la réglementation.

- ✦ J'ai la possibilité de choisir entre deux modalités de passation ([note de service du 28/07/2021](#))

Je choisis de me présenter aux évaluations ponctuelles à la fin du cycle terminal.

Je serai évalué.e sur l'ensemble du programme de Première et Terminale à la fin du cycle terminal.

- en histoire-géographie,
- en langue vivante A,
- en langue vivante B,
- en enseignement scientifique (pour la voie générale) et en mathématiques (pour la voie technologique),
- en enseignement moral et civique,
- dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de Première sur le programme de Première

Je choisis de me présenter aux évaluations ponctuelles en fin de chaque année du cycle terminal.

Je serai évalué.e à la fin de l'année de Première sur le programme de Première et à la fin de l'année de Terminale sur le programme de Terminale.

- en histoire-géographie,
- en langue vivante A,
- en langue vivante B,
- en enseignement scientifique (pour la voie générale) et en mathématiques (pour la voie technologique),
- en enseignement moral et civique,
- à l'exception de l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de Première sur le programme de Première

PROCEDURE D'INSCRIPTION SUR CYCLADES

- J'ai déjà un compte candidat CYCLADES

Je me connecte directement sur mon espace

- J'ai un compte Cyclades mais j'ai oublié le mot de passe

Je me connecte sur Cyclades, je saisi mon mail et clique sur « mot de passe oublié » pour réinitialiser mon mot de passe.

- Je me connecte sur le portail d'inscription Cyclades de l'académie de Montpellier.

Je clique sur « je n'ai pas de compte » et je saisis toutes les informations demandées.

POINT DE VIGILANCE

- L'adresse mail est l'identifiant du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail.
- Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractère doit être compris entre 8 et 20.
- Un mail d'activation est envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation **dans les 48h suivant la réception** (je vérifie également mes spams).

MON INSCRIPTION

- Je clique sur le menu **M'inscrire**.

- Je choisis l'examen (Épreuves anticipées ou Baccalauréat général/technologique), la session 2024, l'académie de Montpellier et je valide.

POINT DE VIGILANCE

- Pour les candidats de la Zone ASIE PACIFIQUE, je sélectionne ASIE/AUSTRALIE
- La voie technologique n'est pas proposée dans les centres ouverts à l'étranger sauf la série STMG qui n'est uniquement possible qu'en INDE à PONDICHERY.

SAISIE DES INFORMATIONS

Je complète l'ensemble des onglets

👉 Identification

Nom, prénom(s), date de naissance, ville de naissance

Adresse mail, numéro de téléphone

Adresse postale : préciser « M ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres

Si je me rends compte d'une erreur dans mes données après validation de l'inscription. Je modifie en **rouge** sur la confirmation d'inscription ainsi que sur le guide de vérification, les modifications.

👉 Infos candidatures

Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond

INDIVIDUEL + LE DEPARTEMENT GEOGRAPHIQUE SOUHAITE

J'indique si je souhaite obtenir des aménagements d'épreuves

👉 Qualification

Je renseigne ma voie : baccalauréat général ou technologique (préciser la série technologique)

👉 Epreuves

→ Je renseigne les 3 enseignements de spécialité en fonction de la modalité de passation choisie (au choix pour le baccalauréat général ou associés à la série d'inscription pour le baccalauréat technologique).

→ Je renseigne mes choix de langue pour la LVA et la LVB.

→ Je renseigne mes choix de 2 disciplines pour l'EPS ou, le cas échéant, mon inaptitude partielle ou totale à l'EPS. Le certificat d'inaptitude en éducation physique et sportive est à télécharger sur le site de l'académie de Montpellier et à joindre impérativement à la confirmation d'inscription.

→ Je peux renseigner 1 ou 2 choix d'enseignements optionnels (bulletin officiel N°41 du 4 novembre 2021).

👉 Récapitulatif

Le candidat doit valider son inscription sur le portail Cyclades en ligne.

Cette validation vaut signature, elle entraînera la génération du récapitulatif d'inscription.

→ Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment.

→ Je dois cliquer sur le bouton Enregistrer pour terminer mon inscription.

👉 Numéro d'inscription

→ Je prends en note mon numéro de candidat.

→ Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur **Visualiser/Imprimer**.

→ Ma confirmation d'inscription est également disponible dans **Mes documents**.

👉 Confirmation d'inscription

Une fois ma confirmation d'inscription imprimée, je vérifie et corrige les erreurs éventuelles dans Cyclades, tant que la période des inscriptions est ouverte.

➤ Aménagement

Pour toute demande de renseignements relatifs aux aménagements, il conviendra d'envoyer un courriel à l'adresse suivante :

ce.amenagementbac@ac-montpellier.fr

- ↪ Le formulaire de demande d'aménagements est téléchargeable sur le site académique (onglet « examens » puis « Handicap et aménagements d'épreuve »).
- ↪ **Les aménagements d'épreuves doivent être demandés par le candidat avant le 22 novembre 2024.**
- ↪ **Un candidat souffrant d'un handicap permanent connu au moment de l'inscription à l'examen et qui souhaite demander un aménagement des épreuves doit renseigner par « OUI » la rubrique « Handicap » sur l'application d'inscription CYCLADES. Le renseignement de la mention « OUI » sur l'application d'inscription CYCLADES ne constitue pas une demande d'aménagement.**
- ↪ Les candidats avec handicap temporaire au moment des épreuves devront compléter un document qui sera mis en ligne dans le courant du mois de mars 2025.

PIÈCES À FOURNIR À LA DEC

Pour les candidats individuels :

- La confirmation d'inscription signée,
- Un document LISIBLE attestant de l'identité du candidat (CNI, passeport ou carte de séjour), au format A4, en portait et en recto uniquement.
- L'attestation de recensement
- Un justificatif de domicile (impôts, facture opérateur ou fournisseur d'énergie)

L'envoi des documents se fera uniquement par envoi électronique, à l'adresse suivante :

ce.decea@ac-montpellier.fr

ENVOI DES PIÈCES

Les pièces justificatives seront à renvoyer par mail au plus tard le **30 novembre 2024 à 12h, délai de rigueur.**

POINT DE VIGILANCE

- Il est de la responsabilité du candidat de vérifier attentivement cette confirmation d'inscription
- **Si cela est nécessaire, les informations erronées devront être corrigées en rouge directement sur la confirmation d'inscription.**

LES MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Tant que les inscriptions dans CYCLADES sont ouvertes, vous pourrez effectuer les modifications dans l'application.

Au-delà de la date de fermeture, les modifications ne pourront être effectuées que par les services de la DEC 3 :

- ✎ il conviendra de transmettre à ce.decea@ac-montpellier.fr, les modifications de saisie type dispense, nom de famille erroné, date de naissance, etc. par le biais de la confirmation d'inscription corrigée en rouge.

IMPORTANT

- ✎ **Pour le 30 novembre 2024, délai de rigueur**, vous devez faire parvenir à la DEC 3 à ce.decea@ac-montpellier.fr, les confirmations d'inscription des candidats avec les éventuelles modifications indiquées en rouge.

LES CONVOCATIONS

Vous serez averti(e) par mail de la mise à disposition d'un ou plusieurs documents dans votre espace candidat vous indiquant les dates, les horaires et les lieux d'épreuves.

Calendrier des épreuves du baccalauréat général et technologique en métropole			
Épreuves	Nature	Dates	Horaires
<u>Français</u>	Écrit	Vendredi 13 juin 2025	8h-12h
	Oral	Vendredi 27 juin au vendredi 04 juillet 2025	/
<u>Épreuves optionnelles</u>	Oral et/ou Pratique	Jeudi 22 mai au vendredi 23 mai	/
<u>Évaluations ponctuelles</u>	EMC	Lundi 26 mai au mercredi 28 mai 2025	/
	Histoire-géographie	Jeudi 05 juin 2025	9h-11h
	Mathématiques	Vendredi 06 juin 2025	9h-11h
	Enseignement scientifique avec ou sans maths	Vendredi 06 juin 2025	9h-11h
	LVA	Jeudi 05 juin 2025	14h-15h30
	LVB	Vendredi 06 juin 2025	14h-15h30
<u>Enseignements de spécialité suivi uniquement en Première</u>	Écrit ou Oral	Lundi 02 juin 2025	/

Le calendrier zone ASIE/PACIFIQUE sera disponible sur Cyclades courant mois de novembre 2024 sur le site de l'académie de Montpellier